

INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Rapport annuel 2010 du Conseil national de l'inventaire général du patrimoine culturel



RAPPORT ANNUEL 2010 DU CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Sommaire

Présentation des activités et de l'état d'avancement de l'Inventaire général du patrimoine culturel au plan national :

- [Introduction](#) _____ p. 5
- [Éléments de synthèse](#) _____ p. 11

Rapports des services chargés de l'Inventaire général du patrimoine culturel par les Régions et la Collectivité territoriale de Corse :

- [Alsace](#)
- [Aquitaine](#)
- [Auvergne](#)
- [Bourgogne](#)
- [Bretagne](#)
- [Centre](#)
- [Champagne-Ardenne](#)
- [Corse](#)
- [Franche-Comté](#)
- Guadeloupe
- [Guyane](#)
- [Île-de-France](#)
- [Languedoc-Roussillon](#)
- [Limousin](#)
- Lorraine
- [Midi-Pyrénées](#)
- Nord – Pas-de-Calais
- [Basse-Normandie](#)
- [Haute-Normandie](#)
- [Pays de la Loire](#)
- [Picardie](#)
- [Poitou-Charentes](#)
- [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)
- [Rhône-Alpes](#)

Séance du 31 janvier 2012

« De nombreuses demandes émanent du territoire régional auxquelles le service répond en fonction des orientations prioritaires affichées par la Région. Le service est ainsi amené à réfléchir à une diversification de ses niveaux d'intervention et sur les outils à mettre à disposition pour la réalisation des études, afin de répondre au mieux aux attentes des territoires mais également à l'intérêt régional, tout en respectant les normes scientifiques de l'Inventaire garantant de l'homogénéité des données. »¹

Ces quelques lignes tirées du rapport annuel d'un service chargé de l'Inventaire général reflètent une situation peu ou prou partagée par l'ensemble des services. Ce qui pourrait se décliner de la manière suivante, à savoir que l'Inventaire général doit désormais :

- concevoir son intervention selon trois échelles : celle de chacune des opérations, l'échelle régionale et l'échelle nationale ;
- satisfaire à trois objectifs : l'aide à la décision, la construction du référentiel patrimonial régional, la contribution à la connaissance du patrimoine national ;
- répondre à trois finalités : les besoins du partenaire, les politiques de valorisation et développement de la Région, la mission d'Inventaire général du patrimoine culturel.

Aussi, les réponses à apporter à l'augmentation et la diversification des demandes et des partenariats, que nous avons constatées avec intérêt lors de la précédente séance du conseil national², ne se trouvent-elles pas seulement dans un accroissement proportionné des moyens à mobiliser, mais réclament une réflexion sur les méthodes d'investigation et les modalités de leur application aux situations concrètes.

1 Région Pays de la Loire/Direction de la culture et des sports/Service du patrimoine. [Rapport annuel 2010](#), p.1

2 Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel. [Rapport annuel 2009](#), p.6

Deux exemples emblématiques de cette actualité de la réflexion méthodologique : les **diagnostics** (une procédure nouvelle) et le **périurbain** (un nouveau territoire).

L'emploi du terme « diagnostic » tend à se répandre³ ; certains services proposent sous le nom de diagnostics patrimoniaux ou territoriaux une procédure, plus ou moins aboutie dans son élaboration, qui se distingue de l'opération d'inventaire proprement dite. En Languedoc-Roussillon, il s'agit d'une expertise patrimoniale sur un édifice avant intervention⁴, en Bretagne⁵, Île-de-France⁶, Pays de la Loire⁷, et Picardie⁸ d'une procédure d'investigation appliquée à un territoire.

Le dénominateur commun à ces diagnostics et qui en fait l'intérêt repose sur quatre propriétés :

- ils sont antérieurs à l'opération d'inventaire proprement dite (et ne s'y substituent pas),
- ils ne visent pas à dresser un état des lieux exhaustif, mais à évaluer un territoire (un état de la question ou des questions que posent ce territoire),
- leurs résultats aident à définir la problématique de la future opération d'inventaire,
- leur temporalité est celle de l'opérationnel et non celle de la recherche⁹.

Les propriétés de ces diagnostics les rapprochent des impératifs du projet de valorisation, sans franchir la ligne qui sépare la démarche de connaissance de celle de l'aménagement.

Ces diagnostics occupent ainsi une place jusqu'à présent vacante dans les procédures de l'inventaire général, qu'ils viennent compléter. Encore faut-il consolider ces expériences pour pouvoir s'entendre sur les mots et ce qu'ils recouvrent, et confronter le tout au corpus méthodologique existant. Cette tâche occupera les mois à venir en différents cadres de réflexion¹⁰.

- 3 Région Auvergne/Direction aménagement durable des territoire/Pôle service régional de l'inventaire. *Rapport annuel 2010*, annexe : opération « Les villes d'Auvergne. Contribution à un diagnostic des territoires urbains ». Région Midi-Pyrénées/Direction de la culture et de l'audiovisuel/Service connaissance du patrimoine. *Rapport annuel 2010*, p.9 : inventaire topographique de la CA du Grand-Rodez, « Mise en œuvre d'un diagnostic patrimonial sur l'ensemble des communes », préalable à la labellisation au titre des Villes et pays d'art et d'histoire. Région Provence-Alpes-Côte d'Azur/Direction de la culture et du patrimoine/Service Inventaire général et patrimoine. *Rapport annuel 2010*, p.7 : « ... sollicitations d'expertises de la part de collectivités désireuses d'appuyer leur gestion sur un diagnostic scientifique neutre (communes de Bar-sur-Loup, d'Aix-en-Provence, de Martigues, de Draguignan) ».
- 4 Région Languedoc-Roussillon/Direction de la culture et du patrimoine/Service du patrimoine régional. *Rapport annuel 2010*, p.2 : « C'est d'ailleurs en lien avec la direction du développement des entreprises que le secteur a procédé au diagnostic patrimonial du domaine de Celeyran acquis par la Région à Salles-d'Aude pour la future ZAE Toulouse-Lautrec. Le secteur a également été sollicité pour étudier le mobilier du restaurant n°1 du Commissariat à l'énergie atomique de Marcoule à Bagnols-sur-Cèze (projet de création d'un PRAE, Parc régional d'activité économique). »
- 5 Région Bretagne/Direction du tourisme et du Patrimoine/Service inventaire général du patrimoine culturel. *La nouvelle démarche d'inventaire du patrimoine*, 2009, 5 p. ; [Région Bretagne]. Schéma régional du patrimoine. *Pour une nouvelle politique du patrimoine culturel en Bretagne*, en particulier p. 32 : « un diagnostic préalable de territoire (avec ses deux volets « patrimoine » et « projet ») pour orienter globalement l'action »
- 6 Région Île-de-France/Direction culture, tourisme, sports, loisirs/Service patrimoines et inventaire. *Rapport annuel 2010*, p.2 : « Deux buts ont été fixés à ces diagnostics : à la fois répondre à un besoin de gestion d'un territoire, et en utiliser les résultats comme première étape d'un inventaire topographique sur un territoire plus réduit aux enjeux forts. »
- 7 Région Pays de la Loire/Direction de la culture et des sports/Service du patrimoine. *Rapport annuel 2010*, p.2 : « Le travail sur ces deux thématiques [peintures murales, parcs et jardins] est l'occasion d'une réflexion méthodologique sur la notion de Diagnostic territorial. L'année 2011 devrait voir la formalisation de proposition dans ce sens. »
- 8 Barbedor (Isabelle). *Pour une méthode de diagnostic des espaces périurbains*, à paraître, en 2012, dans les actes du colloque *Périurbains, territoires, réseaux et temporalités*, Amiens, 30 septembre-1er octobre 2010.
- 9 Dès 2006, le Conseil national évoquait le sujet : « Comment harmoniser les temps, les timings et les tempi de tous les partenaires concernés par les opérations d'inventaire ? », voir : Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel. *Rapport annuel 2006*, p.5
- 10 *Les diagnostics patrimoniaux : des outils pour une politique culturelle du territoire*, séminaire des 2 et 3 février 2011 organisé par l'Institut national du patrimoine associant les différents métiers du patrimoine ; groupe de travail interne à l'Inventaire général à mettre en place.

Les territoires de projet (PNR, Communautés de communes ou d'agglomération, etc.), les bassins, vallées, littoraux et Pays sont aujourd'hui les terrains de prédilection des opérations d'inventaire. Ces unités territoriales remettent en cause bien des présupposés qui ont conditionné l'élaboration de la démarche d'inventaire et, notamment, la division entre espace rural et urbain, à laquelle se substitue aujourd'hui la notion de continuum territorial dont il convient cependant d'appréhender les caractéristiques propres.

C'est l'un des objectifs que s'est fixé le colloque *Périurbains, territoires, réseaux et temporalités*, qui s'est déroulé à Amiens les 30 septembre et 1er octobre 2010, organisé en partenariat entre le Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel, la région Picardie, le CNFPT et l'InTRu (université de Tours).

Face à l'absence de repères théoriques en leur principale discipline mère, l'histoire de l'art, les chercheurs de l'Inventaire ont inventé des méthodes aussi pragmatiques que fines, tout en recherchant des catégories et des concepts qui leur permettent de qualifier plus solidement le périurbain. Celui-ci, en effet, est un espace bâti qui fait voler en éclat la vieille dichotomie intellectuelle qui sépare le rural et l'urbain, qui ignore largement la notion de limite, et qui met en porte-à-faux les méthodes zonières de représentation et de gestion urbanistique des objets. Les géographes au demeurant convoquent les notions de *gradient*¹¹ et de *confins*¹² pour mieux appréhender le périurbain.

Placés devant un phénomène, des territoires et des espaces bâtis « hors limites », les historiens d'art et les chercheurs de l'Inventaire sont confrontés à une série de dilemmes. D'une part, la croissance du périurbain et l'évolution même de la valeur que la société confère à ces espaces, ont un tempo souvent plus rapide que l'évolution des méthodes qui les qualifient. D'autre part, la fugacité des formes et des espaces bâtis en périurbain pose aux chercheurs, en particulier ceux de l'Inventaire, la question de son statut dans la chaîne patrimoniale.

Par ses effets aussi déstabilisants que restructurants, le périurbain constitue ainsi un magnifique prétexte à redéfinir les méthodes et les catégories des historiens de l'architecture dans leur ensemble, et à actualiser aussi, peut-être, le sens que revêt la notion de patrimoine.

Un autre champ méthodologique est ouvert par plusieurs équipes régionales, celui du **patrimoine immatériel** et en premier lieu la mémoire, les savoirs et savoir-faire.

Dans le cadre de l'opération d'inventaire du patrimoine scientifique de l'Université de Strasbourg, le déménagement de l'Institut de physique Charles Sadron a créé l'opportunité de prendre en compte « de manière quelque peu empirique la mémoire et la dimension immatérielle du patrimoine scientifique »¹³.

11 « Variation continue mais pas nécessairement linéaire d'une grandeur en fonction de la distance. Les gradients caractérisent les espaces continus, associant des lieux contigus (territoires), à métrique non uniforme », in : Lévy (Jacques), Lussaut (Michel) (dir.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, 2003, p. 426

12 « Par opposition à la frontière, qui répond à la figure géométrique de la ligne, les confins se présentent comme une surface co-appartenante aux deux espaces en interfaces », in : Lévy (Jacques), Lussaut (Michel) (dir.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, 2003, p. 197

13 Région Alsace/Direction de la culture et des sports/Service de l'inventaire et patrimoine. *Rapport annuel 2010*, p.3. Cette expérience a servi de support à une formation dispensée dans le cadre d'un Master 2 en muséologie « Patrimoine immatériel et collections », et fait l'objet d'une thèse.

En Île-de-France, le service monte un programme d'étude sur la dimension immatérielle du patrimoine gourmand et, dans un autre champ, s'est attaché à recueillir la mémoire du dernier témoin direct de l'activité des carrières qui marquent encore le paysage de Romainville.

Les opérations portant sur le patrimoine industriel s'accompagnent (comme en Haute-Normandie), ou se prolongent plus fréquemment que pour d'autres, d'une enquête sur la mémoire. Cette mémoire est ouvrière en l'occurrence : ainsi peut-on évoquer la collecte orale par bassin industriel en Poitou-Charentes, un projet sur l'ensemble du Languedoc-Roussillon après une première expérience qui a recueilli la mémoire des salins de Frontignan.

La Région Haute-Normandie finance le volet ethnologique des opérations d'inventaire sur les communautés d'agglomération Seine-Eure et celle des Portes de l'Eure ou encore sur le PNR des Boucles de la Seine normande.

Des ethnologues ont participé à l'étude expérimentale sur le quartier de l'Estaque à Marseille ; le programme de recherche sur l'architecture de pisé en Provence occidentale procèdera à la collecte de témoignages.

L'inventaire des communes littorales des Côtes-d'Armor a associé une enquête ethnologique à l'enquête sur le bâti, le paysage et les objets.

En Guyane, il paraît impossible de réduire l'étude du rituel Maraké aux seuls objets auxquels son déroulement fait appel, et tout aussi impossible de traiter l'art Tembé en excluant sa signification symbolique et la transmission de son savoir-faire.

Toutes les équipes régionales d'inventaire ont utilisé, en tant que de besoin, les résultats des enquêtes ethnologiques comme sources à leurs propres travaux. Elles sont de plus en plus nombreuses à recourir, on vient de le voir, aux services d'ethnologues pour éclairer leur approche ou saisir des œuvres dont la compréhension ne peut se limiter à leur matérialité et à leur forme.

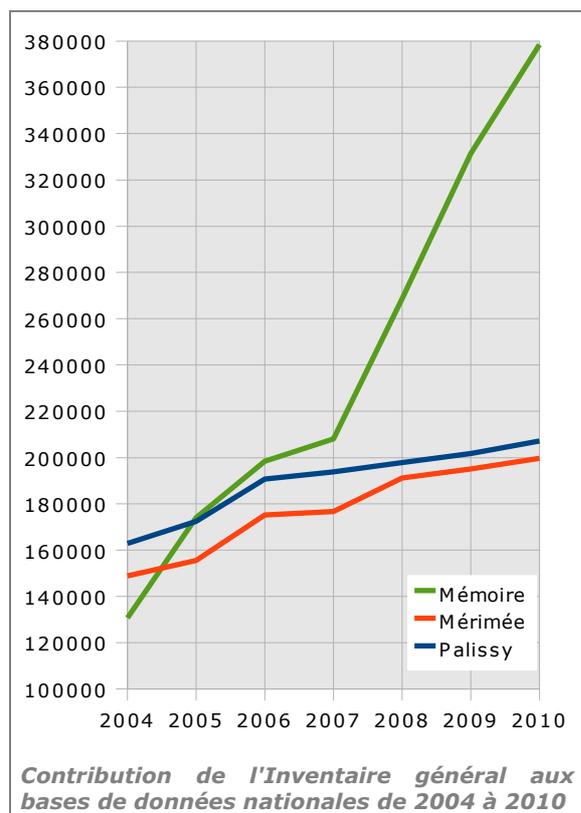
Comme pour les diagnostics, il est cependant nécessaire de dépasser l'expérimental et l'empirisme : l'accumulation de nouvelles expériences est vaine s'il n'y a pas de formalisation des approches et des raisonnements, ni d'intégration à la démarche générale de l'inventaire.

Les outre-mer nous rappelle l'ardente obligation à relever ce défi ; et les services en construction sur place (Guyane, Guadeloupe) l'urgence qu'il y a à apporter des réponses : dans ces départements, le patrimoine est d'abord immatériel, l'« incarnation » dans un objet, la matérialité et la manifestation tangible se révélant utile avant tout pour élargir sa reconnaissance et son appropriation collectives.

Ce va-et-vient entre les expériences de terrain et leur généralisation, entre pragmatisme et théorisation est une spécificité de l'Inventaire général du patrimoine culturel et constitue l'originalité des services qui le conduisent dans les régions. Élaborer des méthodes d'investigation, établir des procédures d'enquête et des prescriptions pour en conserver les résultats, c'est aussi se donner les moyens de répondre à une demande croissante de **formation** à la pratique de l'Inventaire.

Dans l'immédiat, il s'agit de former les partenaires qui s'engagent dans des opérations aux côtés des Régions ou d'initier des étudiants à une possible pratique professionnelle. Beaucoup reste à faire dans ce domaine. Il faut s'attendre cependant à devoir répondre à une sollicitation d'une autre ampleur : autour des outils de diffusion de données en ligne – sites internet et serveurs de dossiers – commencent à poindre *blogs*, portails à vocation collaborative (ainsi Picardia, Alsatica en construction) et les premières demandes d'inventaire participatif.

La diffusion en ligne des données



En 2010, les quelque 200 000 notices concernant l'architecture et les espaces aménagés produites par les services chargés de l'inventaire général du patrimoine culturel représentent 83 % de la base de données nationale MÉRIMÉE, les 207 000 notices portant sur les objets et le mobilier 62,5 % de la base PALISSY, et les 380 000 images 36 % de la base MÉMOIRE.

- L'augmentation spectaculaire du nombre annuel d'images (qui varie de 18,5 à 48 % par rapport à 2004, mis à part le palier de l'année 2007¹) correspond à une phase de montée en puissance de la base : au flux des images numériques issues des opérations courantes (dès 2007, 84 % des images produites par les services sont numériques, en 2010, 96 %) s'ajoutent des programmes de numérisation rétrospective, parfois massive (Centre), des clichés argentiques des photothèques régionales.

Au contraire, les taux de croissance des bases MÉRIMÉE et PALISSY, oscillent entre 2 et 4 %, à l'exception des années 2006 et 2008 où il sont égaux ou supérieurs à 10 % : ces deux années, trois lots particulièrement importants de données (Bretagne, Champagne-Ardenne), jusqu'alors restées en souffrance, sont indexées dans les bases. Cette progression lente émaillée d'à-coups intempestifs résulte sans doute de

la combinaison de deux facteurs : une croissance modérée propre à des bases qui ont achevé leur montée en puissance et, conjoncturellement, une situation de transition entre un système d'information national unique et un système partagé, situation dans laquelle les procédures de transfert en usage qui ne sont déjà plus tout à fait adaptées et les nouvelles qui ne sont pas encore opérantes contrarient la régularité des flux de données (ralentissement, report, rattrapage).

- Une dizaine de services ont contribué au moins cinq années des six dernières à Mérimée et Palissy, quatre à Mémoire. À l'inverse, entre sept et neuf autres² suivant les bases n'ont contribué que deux années seulement sur la même période. Plusieurs raisons, non exclusives entre elles, ont pu conduire ces derniers (parmi lesquels, la Bretagne, le Languedoc-Roussillon, le Midi-Pyrénées, la Haute-Normandie, les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes) à différer leur contribution au système d'information national :
- l'absence de personnel qualifié en matière d'administration de données ;
- l'attente de la mise au point d'une procédure simple et automatisée de transfert des données depuis les outils utilisés localement pour la production de ces données, notamment le dossier électronique *Renabl* en usage dans la moitié des services ;
- l'alimentation préalable d'un site régional.

À l'heure actuelle, la mise en ligne des données procède :

- d'une indexation dans les seules bases nationales des dossiers d'œuvres et des images qui les illustrent ; depuis ces bases, il est possible d'accéder aux dossiers numérisés établis sur ces œuvres (Alsace, Aquitaine, Auvergne, Centre, Corse, Franche-Comté, Île-de-France, Limousin, Lorraine, Nord - Pas-de-Calais, Basse-Normandie) ou aux dossiers électroniques hébergés par un site partenaire (Alsace) ;
- de l'association d'un système régional (serveur de dossiers électroniques ou de pages html, bases de données en ligne) et du système national avec une proportion variable d'œuvres référencées dans les deux systèmes ou exclusivement dans l'un ou l'autre (Bretagne, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Picardie, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes).

1 2007 est l'année du transfert définitif des services aux Régions : l'installation des services dans leur nouvel environnement institutionnel a pesé sur l'activité et le déroulement des programmes.
 2 Ne sont pas pris en compte les DOM qui n'ont pas disposé de services chargés de l'inventaire chacune des six dernières années.

L a d i f f u s i o n e n l i g n e d e s d o n n é e s

Le serveur breton donne accès aux dossiers des œuvres, majoritairement des dossiers électroniques, que viennent compléter des dossiers papier numérisés dans le cas d'opérations anciennes. Un certain nombre de dossiers sont en attente de mise à jour suivie de conversion en dossiers électroniques ou de numérisation : ils correspondent aux 20 % indexés dans les seules bases nationales. Les résultats d'opérations ne sont plus indexés dans les bases nationales depuis les années 2006 pour MÉRIMÉE et 2007 pour PALISSY. En revanche, les liens de ces bases vers les dossiers en région sont établis en tant que de besoin. Dans l'attente d'une solution technique réellement praticable compte tenu de la masse de dossiers à traiter (42 000) qui autorise la mise à niveau du site national, la part des données consultables uniquement depuis le site régional ne peut que croître.

Outre des outils de requête puissants mais complexes réservés aux consultants experts, ces trois sites proposent une assistance à l'interrogation, voire des interfaces personnalisées en Bretagne et Midi-Pyrénées : liste des communes ayant fait l'objet d'une opération d'inventaire, liste des opérations conduites. Ces deux sites permettent une géolocalisation des notices ou dossiers consultés, sur Google maps® pour le premier, sur le Scan 25® de l'IGN pour le second qui offre également une cartographie des résultats des requêtes.

En Picardie (*Inventaire du patrimoine culturel de Picardie*⁷) et Rhône-Alpes (*Patrimoine architectural et mobilier en Rhône-Alpes*⁸), la faible part des dossiers consultables uniquement sur le serveur de la Région (moins de 2 % dans le premier cas, 15 % dans le second) traduit le fait que les dossiers sont indexés au plan national à la suite de leur validation et de leur mise en ligne sur le serveur régional, et ce, dans des délais rapprochés. L'intérêt du maintien de la cohésion des niveaux régional et national justifie l'effort apporté à l'indexation nationale.

Ces deux serveurs de dossiers électroniques offrent, à l'instar du serveur breton, outil de requête sur le corpus et navigation dans les dossiers, avec une géolocalisation sur Google maps® assortie, en Picardie, d'une interface d'interrogation et de consultation plus ergonomique.

Poitou-Charentes (*L'inventaire général du patrimoine culturel*⁹) et Pays de la Loire (*Inventaire du patrimoine*¹⁰) se distinguent des deux précédentes régions par la proportion plus réduite des œuvres référencées dans les deux systèmes d'information (respectivement 11,3 et 12,5 % contre 18 et 30,3 %) et une proportion élevée d'œuvres indexées sur le seul site de la Région (19,8 et 22,9 % contre 1,8 et 15,2 %).

Les résultats des nouvelles opérations conduites avec le dossier électronique *Renabl* abondent le site des Pays de la Loire dès la validation : un module de recherche (simple ou avancée) et une interface conviviale permettent une navigation dans les dossiers (sous forme de pages html). Le site de Poitou-Charentes met en ligne non pas les dossiers eux-mêmes mais une version éditoriale (qui privilégie la partie textuelle : historique, description, annexes, mais aussi la bibliographie ou les sources d'archives) illustrée d'une image significative et consultable à partir d'un module d'interrogation très simple qui restitue, pour certaines opérations, la distribution géographique des résultats.

Pour ces deux Régions, mais c'est également vrai pour la plupart de celles qui utilisent le dossier électronique, l'indexation dans le système d'information documentaire national est suspendue à la mise en place du protocole et des procédures de transfert liés au projet GERTRUDE (Groupe d'Etude, de Recherche Technique, de Réalisation et d'Utilisation du Dossier Electronique).

La nouvelle version du site de Champagne-Ardenne (*Inventaire du patrimoine culturel*¹¹) propose une navigation dans les dossiers électroniques des établissements industriels des Ardennes ainsi qu'une interface de consultation cartographique via Géoportail® (orthophotographie et carte à 1/25 000 de l'IGN). Ces établissements sont indexés dans le système d'information national qui renvoie par hyperlien vers les dossiers électroniques.

Le Limousin présente une expérimentation d'accès aux dossiers d'une opération en cours via le système d'information géographique en ligne de la Région (*SIG CR Limousin - Inventaire du patrimoine*¹²).

7 <http://inventaire.picardie.fr/site/co/siteWeb.html>

8 <http://sdx.rhonealpes.fr/sdx/sribzh/main.xsp>

9 <http://inventaire.poitou-charentes.fr/chercher/>

10 <http://www.patrimoine.paysdelaloire.fr/>

11 <http://www.cr-champagne-ardenne.fr/?SID=750>

12 <http://sig.cr-limousin.fr/website/inv2/viewer.htm>

L a d i f f u s i o n e n l i g n e d e s d o n n é e s

Les sites des partenaires des opérations multiplient encore les points d'accès à l'information et la complètent souvent.

Les départements de l'[Eure](#)¹³ et de la [Haute-Marne](#)¹⁴ mettent à disposition les dossiers des objets mobiliers établis dans le cadre d'opérations de recensement effectué dans les édifices publics. La [Communauté d'agglomération Dieppe Maritime](#)¹⁵ propose une navigation dans les pages html des dossiers d'architecture établis sur son territoire, de même que la [Communauté de communes du Confolentais](#)¹⁶ qui propose également les dossiers concernant les objets et le mobilier.

L'[Institut de physique de l'Université de Strasbourg](#)¹⁷, partie prenante de l'opération d'inventaire du patrimoine scientifique de l'université, met à disposition un serveur de dossiers électroniques (de même technologie que ceux de Bretagne, Rhône-Alpes et Picardie). Les dossiers sont indexés au fur et à mesure dans le système d'information national qui pointe vers les dossiers mis en ligne sur le serveur de l'institut.

Précurseur en matière de système d'information géographique (SIG) en ligne, le site [Urban-Hist Patrimoine urbain de Toulouse](#)¹⁸ compte plus de 30 000 notices d'édifices qui constituent la couche architecture et espaces aménagés d'un atlas qui contient par ailleurs de la documentation historique, des cadastres anciens et les mentions de fouilles archéologiques. L'enrichissement du site régional des dossiers de cette opération est en cours et leur référencement au plan national devrait suivre.

Les villes d'[Angers](#)¹⁹ et d'[Aix-les-Bains](#)²⁰ ajoutent, via leur SIG en ligne, l'interrogation et la navigation géographiques aux requêtes sur le corpus et à la navigation dans l'arborescence des dossiers électroniques (ces derniers sont accessibles par ailleurs depuis les sites des Régions ou le système d'information documentaire national).

Le site de la ville de Lyon réserve une page à l'[opération d'inventaire](#) conduite arrondissement par arrondissement²¹ et pointe, pour la consultation des résultats, soit directement, soit via Google maps®, vers le serveur de dossiers de la Région.

Les archives départementales des Côtes d'Armor ont fait le choix inverse : leur site accueille une duplication des dossiers hébergés sur celui de la Région, ce qui facilite l'intégration dans les autres offres du site ; l'interface personnalisée propose une entrée par commune puis une navigation par hyperliens dans les pages html des dossiers d'[inventaire des 47 communes du littoral du département](#)²².

Le [Portail patrimoine du Lot](#)²³ est également une offre intégrée de connaissance et découverte touristique dans laquelle prennent place les résultats de différentes opérations d'inventaire. Un moteur de recherche permet d'interroger l'ensemble du corpus et de consulter le descriptif des œuvres dans une version éditoriale soignée, illustrée et documentée. L'interface cartographique sous Google maps® permet la sélection puis la consultation des descriptifs. Ces derniers renvoient, le cas échéant, au site Patrimoine de Midi-Pyrénées ou à la base MÉRIMÉE.

Mentionnons, pour clore cet aperçu, la page « [Histoire et patrimoine](#) »²⁴ du site de la Communauté de communes de Pamiers qui donne accès d'un clic de souris aux notices Mérimée et Palissy des œuvres étudiées.

La multiplicité des points d'accès à l'information ne nuit pas, bien au contraire, et si la diversité des environnements de consultation peut dérouter l'internaute, elle correspond aussi à des finalités distinctes qui ne peuvent s'accommoder de l'uniformité.

En revanche, un point d'entrée permettant l'interrogation et la consultation de l'ensemble des corpus constitués et mis en ligne ou non par les Régions reste indispensable : c'est le rôle essentiel que l'on peut attendre du système d'information documentaire national.

13 <http://cdp.cg27.fr/SearchObjet.action>

14 <http://www.haute-marne.fr/patrimoine/inventaire/HTMLmoins/IA52000536.html>

15 http://www.agglodieppe-maritime.com/scripts/site/04_page.php?cont_appli_id=8&cont_id=1&page_id=576&menu_id=576

16 <http://www.charente-limousine.fr/adhoc/confolentais/patrimoine/html/IA16005679.html>

17 <http://www.hp-physique.org/sdx/sriaulp/main.xsp>

18 <http://www.urban-hist.toulouse.fr/>

19 http://sig.angersloiremetropole.fr/carte_patrim/

20 <http://www.patrimoine-aixlesbains.fr/mapguide2010/carte.php>

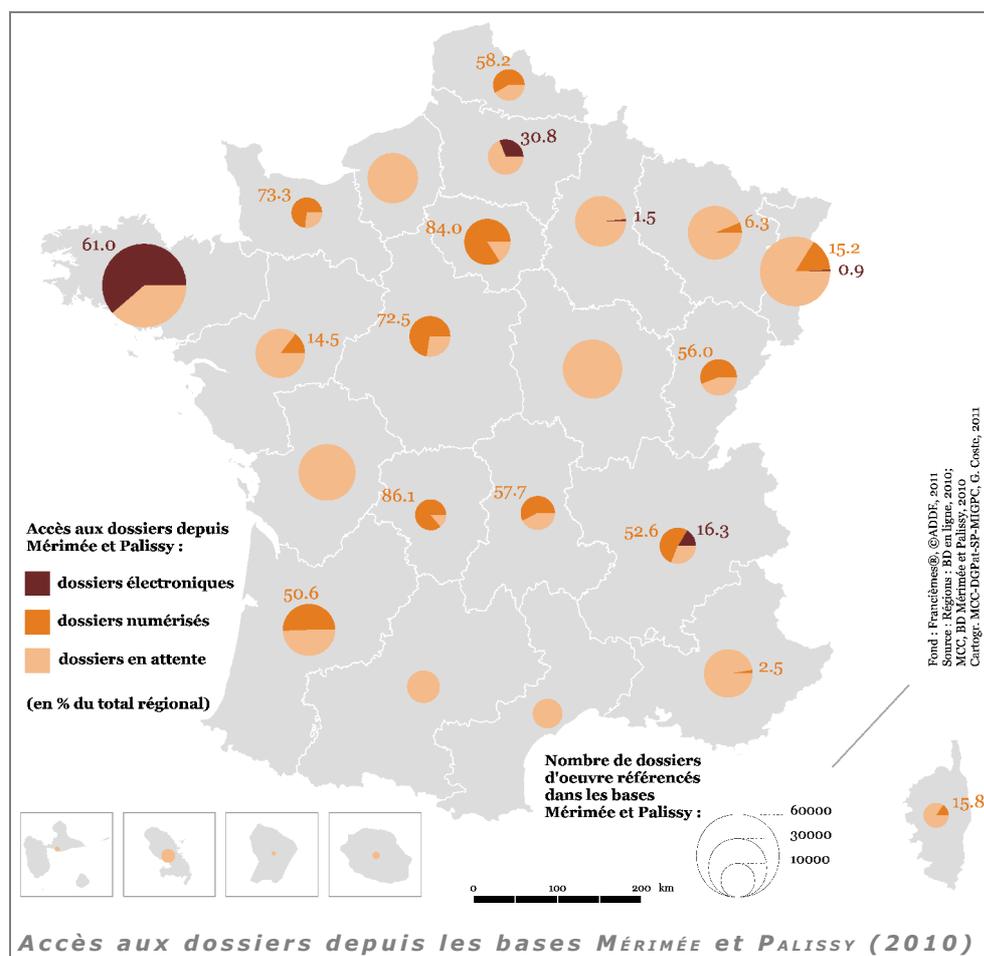
21 http://www.lyon.fr/vdl/sections/fr/urbanisme/inventaire_topograph

22 <http://www.cg22.fr/index.php?id=1402>

23 <http://www.patrimoine-lot.com/fiche.asp>

24 <http://cc-paysdepamiers.fr/?idMenu=75>

La diffusion en ligne des données



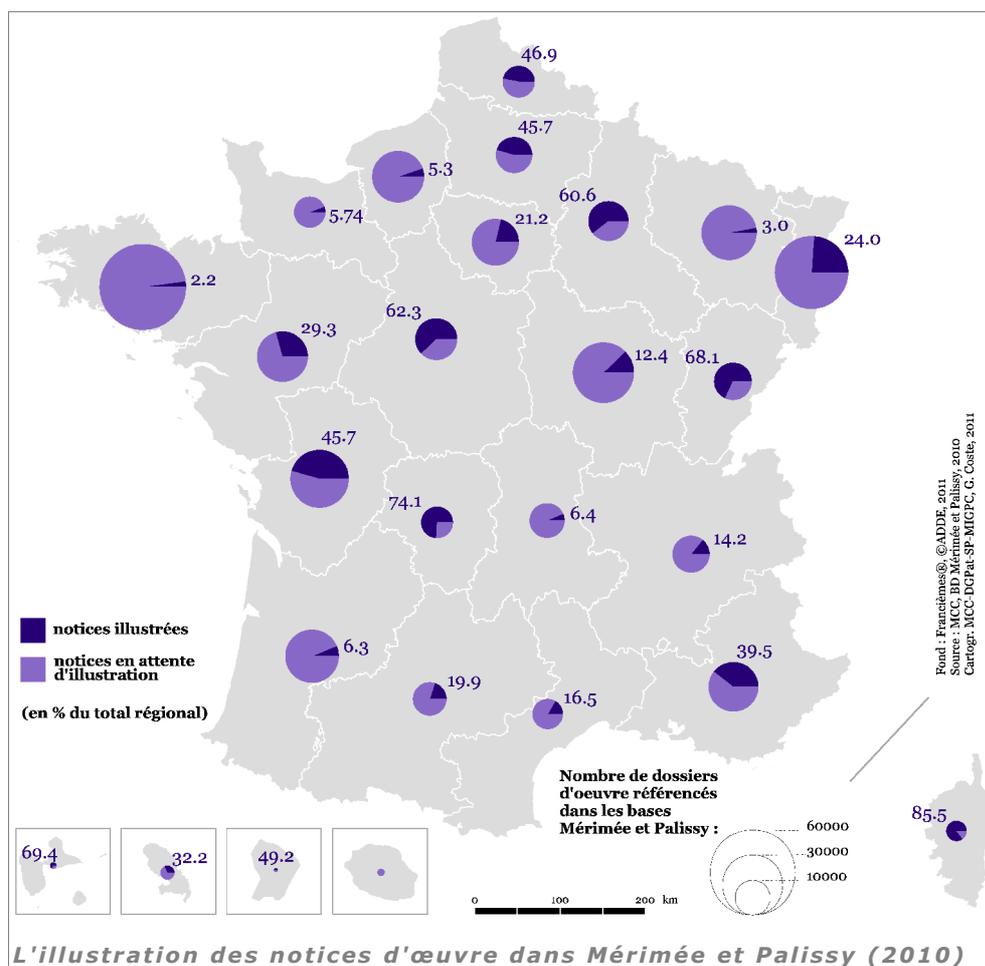
Les bases MÉRIMÉE et PALISSY donnent directement accès à 31 % des dossiers d'inventaire dont elles constituent le répertoire national : un tiers de ces dossiers sont des dossiers électroniques (43 000), les deux autres tiers des dossiers papier qui ont été numérisés a posteriori (plus de 85 000).

On vient de le voir, MÉRIMÉE et PALISSY ne donnent pas accès à toutes les notices ni à tous les dossiers en ligne (60 000 ne sont consultables que depuis des sites de Régions) mais néanmoins au plus grand nombre d'entre eux et, notamment, aux dossiers papier numérisés.

En 2010, sept services (Aquitaine, Auvergne, Centre, Franche-Comté, Île-de-France, Basse-Normandie, Rhône-Alpes) ont augmenté significativement (de 4 à 30 %) l'offre en ligne de dossiers complets (textes, images, références documentaires, etc.) : l'Île-de-France propose désormais près des quatre cinquièmes des dossiers établis sur son territoire presque à égalité avec le Limousin (86 %) ; le Centre et la Basse-Normandie ont dépassé les 70 %, Rhône-Alpes les frôle, l'Aquitaine, la Franche-Comté, l'Auvergne et le Nord - Pas-de-Calais en mettent en ligne entre 50 et 58 %.

Pour la première fois en 2010, le service de Champagne-Ardenne a mis en ligne, sur son site propre, un lot de dossiers (le patrimoine industriel des Ardennes).

La diffusion en ligne des données



Un quart des notices des bases MÉRIMÉE et PALISSY sont illustrées d'au moins une image de la base MÉMOIRE. Cette moyenne recouvre une grande diversité régionale qui est elle-même la résultante de plusieurs facteurs : l'importance et le degré d'avancement des programmes de numérisation mais également la généralisation de la prise de vue numérique ainsi que l'utilisation du dossier électronique par une moitié des services.

L'association dossier électronique et prise de vue numérique pour l'inventaire des objets religieux du département de l'Aube explique les 60,6 % d'images de la base MÉMOIRE liées aux notices d'œuvre en Champagne-Ardenne. Le pourcentage comparable de la Région Centre repose sur la même association mais également sur les résultats d'un plan de numérisation rétrospective et de leur chargement régulier sur la base MÉMOIRE. À noter que ce pourcentage élevé d'illustration des notices est doublé d'un fort pourcentage (voir la carte précédente) de dossiers en ligne, ce qui se vérifie pour le Limousin (mais pas encore en Île-de-France).

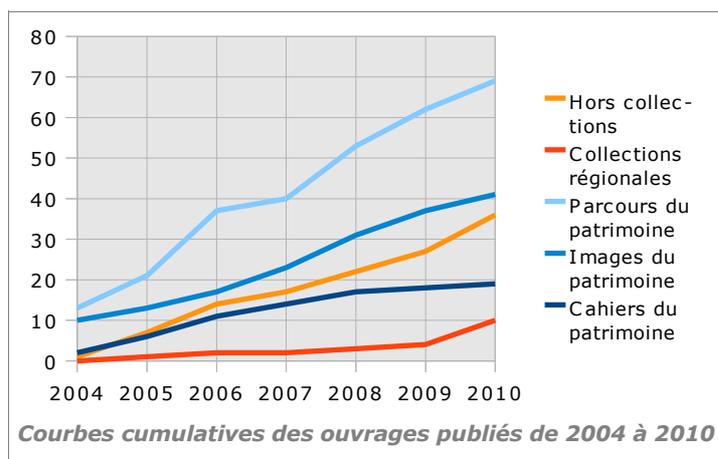
Corse et Guadeloupe ont des pourcentages parmi les plus élevés mais qui sont issus, dans le premier cas, pour les deux-tiers d'une numérisation rétrospective et, dans le second, de clichés numériques qui illustrent le tout premier lot de notices référencées dans les bases nationales.

Mise en ligne des notices d'édifice ou d'objet et illustration de ces dernières est de plus en plus partagée. Picardie, Nord – Pas-de-Calais, Poitou-Charentes ont des taux élevés d'illustration des notices, doublés pour les deux premières d'un nombre significatif de dossiers en ligne.

L'objectif affiché de la numérisation des images en Provence-Alpes-Côte d'Azur est d'illustrer les notices en ligne qui ne le sont pas encore, en complément de celles des opérations courantes²⁵. Cet objectif est en passe d'être atteint en Franche-Comté (qui, par ailleurs, a numérisé près de 60 % de ses dossiers).

25 Les précédents programmes de numérisation reposaient sur d'autres logiques (thématique, topographique ou technique) : la totalité du fonds dématérialisé est consultable en ligne sur [PatrImages](https://patrimages.regionpaca.fr/index_fichiers/Page2330.htm) : https://patrimages.regionpaca.fr/index_fichiers/Page2330.htm

Publications imprimées publiées par les services



Les services chargés de l'Inventaire général dans les régions ont publié près de 180 ouvrages imprimés de 2004 à 2010.

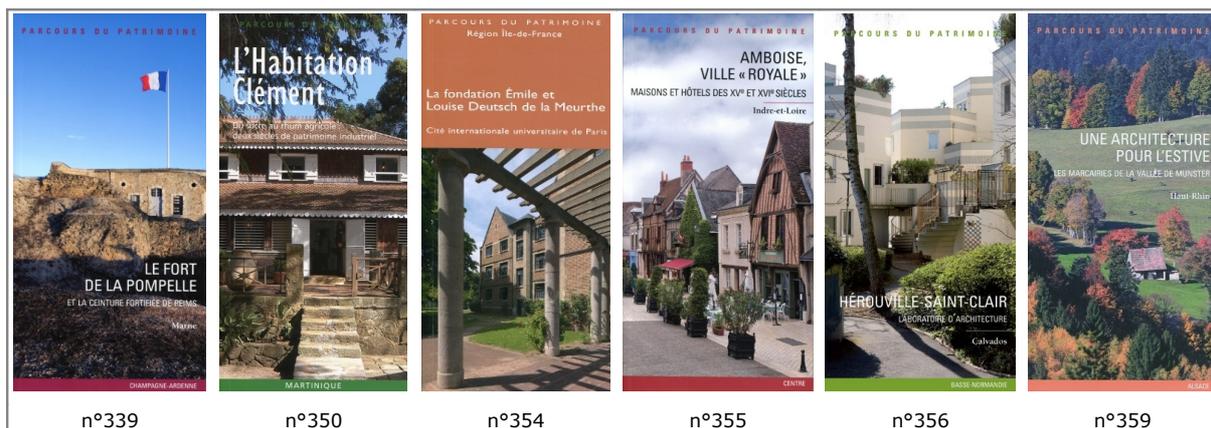
Si 25 des 26 régions ont publié au moins un ouvrage durant cette période, Champagne-Ardenne et Île-de-France l'ont fait tous les ans, ce qui représente 22 % du total publié. Six autres régions (Poitou-Charentes, Haute-Normandie, Centre, Franche-Comté, Alsace, Picardie) ont fait paraître des ouvrages au moins six années sur la même période, soit 38 % des parutions, et quatre autres (Languedoc-Roussillon, Bretagne, Midi-Pyrénées,

Auvergne) au moins cinq années, soit près de 18 % des parutions de la période. En résumé, **la moitié des services régionaux ont assuré la publication d'un peu plus des trois quarts (77 %) des ouvrages imprimés de 2004 à 2010.**

Près des trois quarts de ces ouvrages ont paru dans trois collections nationales²⁶ (Parcours du patrimoine, Images du patrimoine et Cahiers du patrimoine), le quart restant dans des collections régionales ou hors collections. Les courbes des fréquences cumulées de cinq des collections²⁷ accusent toutes un palier plus ou moins marqué en 2007, année du processus de transfert de l'Inventaire général aux collectivités régionales qui enregistre le plus fort impact sur l'activité des services (cf. plus haut, le diagramme *Contribution de l'Inventaire général aux bases de données nationales de 2004 à 2010*). Passé ce palier, les trois collections nationales présentent un profil semblable dont la croissance tend à s'amortir postérieurement à 2008 ; dans le même temps les profils des collections régionales et des hors collections suivent un mouvement inverse et s'infléchissent nettement à la hausse.

Ces deux types de profils suggèrent un glissement de titres accueillis jusqu'à présent dans les collections nationales vers les hors collections et les collections régionales : c'est sans doute vrai, mais en partie seulement, et les années à venir diront si ces titres viennent concurrencer ceux des collections ou au contraire les compléter en occupant des créneaux éditoriaux laissés libres jusqu'alors.

Publications imprimées : les collections nationales



Les 6 numéros des Parcours du patrimoine publiés au cours de l'année 2010 (contre 10 en 2009) sont représentatifs de cette collection qui fête ses 20 ans d'âge²⁸ et une maquette rajeunie²⁹ : diversité des opérations restituées, actualité du patrimoine (la ZUP d'Hérouville), ouverture de la collection aux partenaires (*L'habitation Clément*).

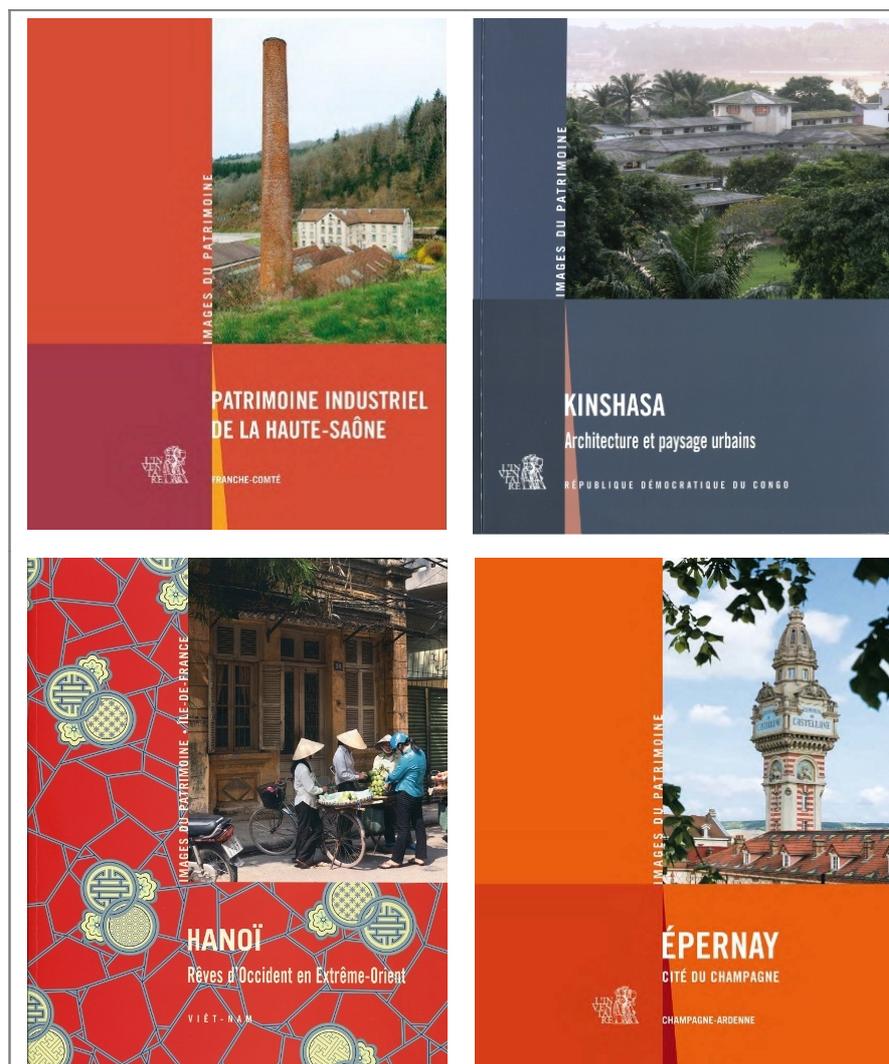
26 [Les publications de l'inventaire général du patrimoine culturel. Collections nationales. Paris : Ministère de la culture et de la communication, 2007 \(Documents & mathodes, 11\).](#)
 27 Les Images du patrimoine font exception : la raison est peut-être imputable au « rattrapage » d'un certain nombre de parutions différées à la mise au point de la nouvelle maquette de la collection au tournant des années 2005-2006.
 28 [Les « Itinéraires » et « Parcours du patrimoine : entre support de visite et brochure savante](#), In Situ n°15.
 29 <http://www.inventaire.culture.gouv.fr/> : Sources et ressources./Ressources techniques/Charte graphique des collections nationales: charte_parcoursdupat.zip

La croissance des hors collections qui semble s'amorcer s'appuie sur une tendance longue qui a vu se maintenir ces ouvrages en dépit de la baisse accusée de leur nombre à partir de l'année 1983 qui marque la montée en charge des Images du patrimoine, puis de nouveau, en 1991, avec la création des Itinéraires du patrimoine (devenus Parcours du patrimoine en 2007). La hausse soudaine qui avait été relevée en 1999 constitue peut-être l'amorce du mouvement constaté aujourd'hui.

Catalogues d'exposition³⁰, collaborations autour d'une initiative de valorisation, actes de rencontres et colloques, contribution à des projets tiers n'ont pas vocation à entrer dans le cadre des collections nationales, et depuis le transfert des services, ce type d'initiatives est en augmentation.

Née en 1999, et longtemps restée seule, la collection régionale Patrimoine d'Alsace (14 titres) est rejointe depuis 2008 par Visages du patrimoine en Aquitaine (2 titres en 2010), Patrimoines de Midi-Pyrénées (3 titres en 2010) et Patrimoine et territoire en Haute-Normandie (3 titres en 2010).

Publications imprimées : les collections nationales



L'année 2010 fait figure d'exception pour la collection des Images du patrimoine : sur les quatre numéros publiés (contre six en 2009), deux présentent les résultats de collaborations internationales³¹ et un autre traite du patrimoine de l'industrie, cinquième titre seulement traitant du sujet dans la collection³².

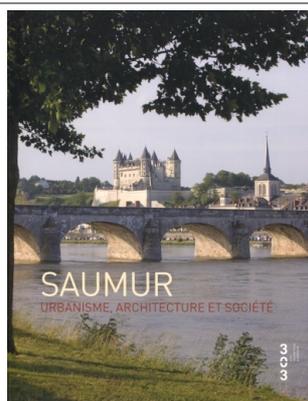
n°261	n°262
n°263	n°264

30 Jusqu'en 1985, les catalogues d'exposition des services de l'inventaire ont fait l'objet d'un répertoire national - les Catalogues de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France -, qui a compté près de 120 références sans disposer de tous les attributs attendus d'une collection nationale à part entière (dont une charte graphique).

31 Un précédent en 1996, le n° 62, *Brazzaville-la-Verte : Congo*.

32 Les résultats de cette thématique industrielle ont été publiés préférentiellement dans 15 des 23 titres de la collection des Indicateurs du patrimoine, 11 de ceux de la collection des Cahiers et 7 des Itinéraires ou Parcours.

Publications imprimées : les collections nationales

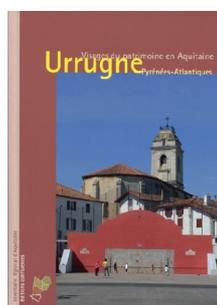
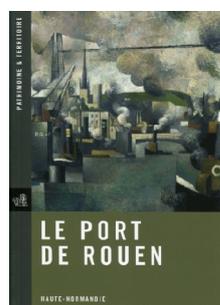
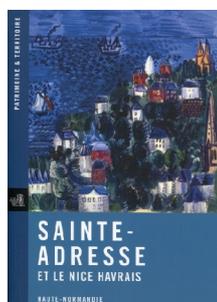
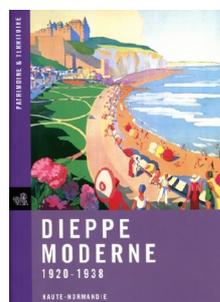
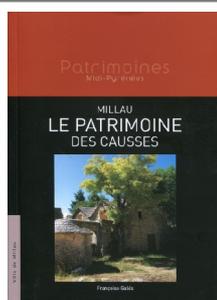
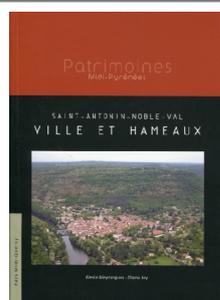


Pour la deuxième année consécutive, un seul titre est paru en 2010 dans la collection des **Cahiers du patrimoine**, ce qui ne s'était plus produit depuis 2004 : cette situation est transitoire au vu des manuscrits en cours et les parutions devraient retrouver le rythme constaté de 2005 à 2008 qui était de trois titres par an, voire plus, en prenant en compte les volumes confiés à des auteurs extérieurs (*Orfèvres de Lille, Saumur, l'école de cavalerie : histoire architecturale d'une cité du cheval militaire*).

Six services régionaux (Aquitaine, Auvergne, Franche-Comté, Haute-Normandie, Picardie, Rhône-Alpes) ont publié les résultats de leurs travaux au moins une fois dans cette collection de 2004 à 2010, cinq deux fois (Bretagne, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Pays de la Loire, Poitou-Charentes).

Plus des deux tiers des volumes parus dans cette même période portent sur des agglomérations urbaines.

Publications imprimées : les collections régionales



Contrairement à la doyenne des collections régionales – Patrimoine d'Alsace -, née en 1999, les trois nouvelles – Visages du patrimoine en Aquitaine, Patrimoines Midi-Pyrénées, Patrimoine et territoire (Haute-Normandie) -, ont vu le jour après le transfert des services, respectivement en 2008, 2009 et 2010 : elles manifestent **la volonté de certaines Régions d'assurer une présence permanente et personnalisée en matière de publications** à côté des collections nationales (sans rompre avec elles dans le cas de Patrimoine et territoire qui assume une filiation avec la maquette des Images du patrimoine).

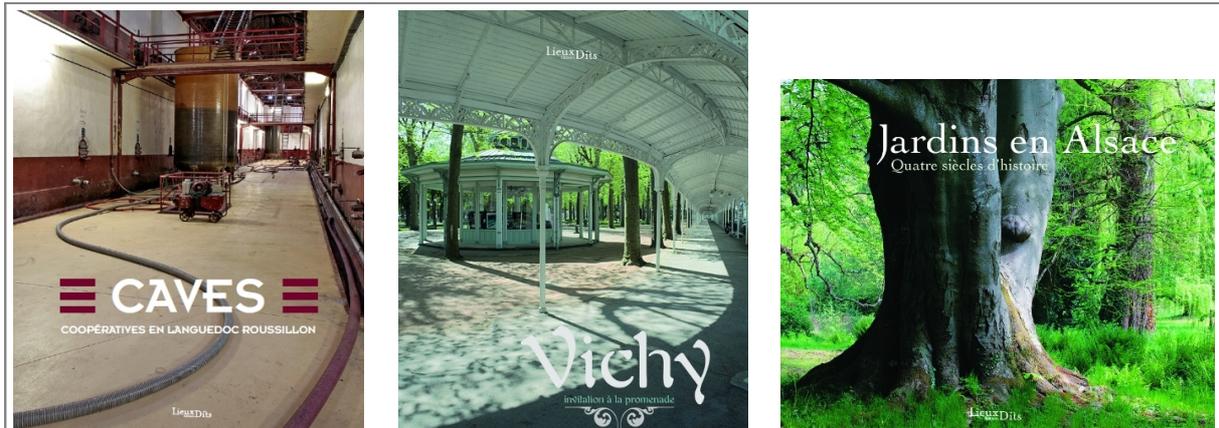
Visages du patrimoine en Aquitaine et Patrimoine et territoire se présentent comme le prolongement des enquêtes de l'inventaire, Patrimoines Midi-Pyrénées comme une émanation du site <http://patrimoines.midipyrenees.fr/> dont la collection reprend le nom.

Toutes les trois se définissent comme une invitation à la découverte « des territoires de l'Aquitaine, d'un thème particulier ou d'une figure marquante de son histoire » (*Urrugne*, quatrième de couverture), des « multiples aspects » du patrimoine artistique de Haute-Normandie (Patrimoine et territoire, quatrième de couverture) ou de « la diversité des patrimoines de Midi-Pyrénées » (*Millau, le patrimoine des Causse*, quatrième de couverture), quand Patrimoine d'Alsace propose « une sélection des plus beaux monuments et œuvres de la région » (quatrième de couverture).

L'ambition de ces nouvelles collections reste proche de celle des Itinéraires ou Parcours du patrimoine qui convient « à la découverte des chemins du patrimoine » ou servent de guides « sur les chemins de la découverte » ; *Sainte-Adresse et le Nice havrais* ou *Le port de Rouen* sont d'ailleurs des rééditions d'itinéraires du patrimoine.

Mais en adoptant le format A5 et une pagination conséquente (une centaine de pages, exceptée *Sainte-Adresse et le Nice havrais*, 64 pages), elles offrent une plus grande liberté de maquette et font la part belle à l'iconographie.

Les publications imprimées hors collections



Grand format (24 x 30), pagination conséquente (de 160 à 250 pages), richesse de l'illustration (300 par volume), couverture « cartonnée gaufrée avec jaquette de luxe »³³, **tous les attributs qui font le « beau livre » sont réunis pour ces ouvrages** qui prennent place à côté des Images du patrimoine et des Cahiers du patrimoine en s'affranchissant des règles propres à ces collections : abondance d'images mais pas « anthologie d'images commentées »³⁴ dans le premier cas, texte autorisé plutôt que démonstration scientifique assortie de son appareil critique³⁵ dans le second.

PATRIMOINES ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Attes du colloque régional
30 novembre et 1^{er} décembre 2009
Région Île-de-France

la Région

Mémoire du salin de Frontignan

Christine Vitéque

Le service « Patrimoines et inventaire » de la Région Île-de-France poursuit la publication annuelle des actes des colloques et journées d'études qui réunissent, à son initiative, un large éventail d'acteurs de la culture et de l'aménagement (*Patrimoines et développement des territoires*) : les résultats et la pratique de l'inventaire ne constituent qu'une partie de ces regards croisés sur les patrimoines et les territoires.

Mémoire du salin de Frontignan est une contribution à la connaissance du patrimoine de la Région hors programmation du service.

Compagnons célestes est le catalogue de l'exposition sur les épis de faîtage, girouettes et ornements de toiture présentée à l'écomusée du pays de Rennes.

Le PNR d'Armorique restitue, par étape, les résultats des opérations d'inventaire conduites sur son territoire (troisième numéro de Patrimoine bâti et paysages, plaquette imprimée ou téléchargeable).

Ces contributions circonstancielles ou d'opportunité trouvent naturellement leur place hors des collections nationales dont elles constituent un utile complément.

Patrimoine bâti et paysages
Autour de Huelgoat

Glad ar savadurioù hag ar maecioù - Endro d'an Uhelgoat

PNR NATUREL RÉGIONAL d'Armorique

ARMORIQUE
BRETAGNE

Compagnons célestes

Épis de faîtage - girouettes - ornements de toiture

Historique - Breizh - Armorique - Bretagne

33 Dossier de presse de *Jardins en Alsace : quatre siècles d'histoire* : http://www.lieuxdits.fr/LD/pdf/DP_Jardins.pdf
 34 *Les publications de l'inventaire général du patrimoine culturel. Collections nationales*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, 2007 (Documents & méthodes, 11), p.10
 35 *Ibid.*, p.8

Les publications imprimées hors collections

Les travaux de l'inventaire trouvent occasionnellement leur débouché dans **des collections portées par des éditeurs spécialisés**.

Architecture et urbanisme. Villégiature des bords de mer est le premier numéro de la collection Patrimoines en perspective des Editions du patrimoine. C'est à la fois une synthèse nationale des études menées en régions dans le cadre d'un programme de l'UMR « André Chastel » et un florilège d'œuvres exemplaires.

Bretagne gothique est le fruit des travaux de deux chercheurs de l'inventaire et complète la série Monuments de la France gothique des Editions Picard.

Des publications téléchargeables

Le développement des sites internet a suscité une nouvelle offre éditoriale : des textes à lire sur écran que l'on peut également imprimer ou télécharger.

Le site de Poitou-Charentes présente l'éventail le plus large dans ce domaine : les *Clins d'œil*³⁶, les *Découvertes*³⁷ ou les *Articles*³⁸ donnent un aperçu, mettent en exergue ou font le point sur une œuvre ou un sujet abordés dans le cadre d'une opération d'inventaire. Ces restitutions, au faible coût de fabrication, accompagnent et rythment le déroulement des opérations et leur donnent une visibilité auprès du public qui peut suivre leur progression sur le terrain.

Le service de Midi-Pyrénées a lancé cette année les deux premiers numéros de la série *Fiche-Découverte* du patrimoine régional qui ont pour finalité de donner les clés de lecture d'un monument ou d'un site.

Les dépliants *Découvertes en Picardie*³⁹ sont conçus comme un document d'aide à la visite sur place d'un monument ou d'un territoire, que l'on télécharge avant de se rendre sur place. Ils sont « réalisés avec le concours du Service régional de l'Inventaire du patrimoine culturel », à l'initiative de divers acteurs.

Autre cas de figure, un événement est à l'origine de la publication : c'est le cas de la plaquette *Les Écoles de Romainville : un patrimoine pour demain*⁴⁰, mise en ligne à l'occasion des JEP 2010.

36 <http://inventaire.poitou-charentes.fr/ressources/#clinsdoeil>
 37 <http://inventaire.poitou-charentes.fr/ressources/#decouvertes>
 38 <http://inventaire.poitou-charentes.fr/ressources/#articles>
 39 http://inventaire.picardie.fr/site/co/depliants_decouverte.html
 40 http://www.iledefrance.fr/uploads/tx_base/romainville_ecoles_web.pdf

